



Economies d'énergie en Alsace

Face au scandale du « payer plus pour consommer moins », l'urgence d'un bonus-malus !

L'UFC-Que Choisir du Haut-Rhin et l'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin rendent publique ce jour une enquête accablante sur les prix des appareils électroménagers qui souligne que, malgré l'ambition affichée d'une réduction de la consommation électrique des Français, les consommateurs alsaciens ne sont pas effectivement incités à acheter les appareils les moins énergivores. Pour remédier aux abus constatés, elle formule une proposition simple et concrète : l'instauration d'un bonus-malus sur tous les appareils électroménagers.

En effet, les bénévoles de nos deux associations locales ont relevé dans 37 magasins les prix en rayon et la classe énergétique de tous les modèles répondant à un type précis de réfrigérateur-congélateur et de sèche-linge¹ (ces deux appareils représentant 50% de la consommation d'électricité spécifique²). Or, sur les 232 appareils relevés (96 modèles différents), le résultat est sans appel :

- **Les appareils les plus performants sont absents des rayons de la région** : pour les réfrigérateurs, seulement 6 produits de classe A++ ont été trouvés³. Pour les sèche-linge, même constat : seulement 24 produits de classe A ont été trouvés. L'échelle va de A à G.
- **L'étiquetage énergétique est obsolète et confus** : les classes les plus mauvaises ne figurent plus en magasin mais apparaissent toujours bel et bien sur l'échelle des étiquettes. Résultat : quand il achète un réfrigérateur de classe A, le consommateur, pensant faire un geste écologique, ignore que c'est, en réalité, le plus énergivore !
- **L'économie d'énergie est hors de prix** : les prix augmentent avec la classe énergétique et le surcoût entre deux classes est loin d'être anodin. Pour les frigos, il faut déboursier 85 euros supplémentaires pour accéder à la classe A+, 209 euros supplémentaires pour la classe A++. Pour les sèche-linge, ce n'est pas moins de 551 euros supplémentaires qu'il faut déboursier pour accéder à la classe la moins énergivore de la région (classe A).
- **Pire, aujourd'hui, le geste écologique n'est pas un investissement rentable**. En effet, le surcoût à l'achat n'est pas compensé par l'allègement attendu de la facture électrique sur 10 ans. Concrètement, sur le frigo, le surcoût de 85 euros pour accéder à la classe A+ est déconnecté des 90 euros d'économie promis sur 10 ans.

Face à un tel constat, comment s'étonner que les appareils les plus performants énergétiquement soit à ce point délaissés des consommateurs ? Il ne faut jamais perdre de vue que le combat écologique ne se gagnera pas contre les consommateurs mais avec eux !

Pour développer et démocratiser les appareils peu énergivores, il faut donc agir sur les deux leviers incitatifs pour le consommateur :

- l'information, en réactualisant l'étiquetage énergétique pour que l'échelle énergétique soit en adéquation avec la réalité des produits et en la généralisant à tous les appareils électriques de la maison (TV, ordinateur, box) ;

¹ L'enquête a été réalisée par les bénévoles de l'association entre le 1^{er} et le 31 mars 2010 auprès de 37 magasins, et a consisté à relever le prix et la classe énergétique de tous les modèles répondant à un type précis de réfrigérateur-congélateur (Réfrigérateur- congélateur bas, blanc, air statique, 180-190cm) et de sèche-linge (Sèche-linge à condensation, blanc, chargement frontal, 7kg).

² Electricité spécifique : électricité consommée pour l'éclairage, l'électroménager et l'audiovisuel (électricité hors chauffage, eau chaude et cuisson).

³La classe A est subdivisée en 3 niveaux : A, A+ et A++ pour les produits les plus performants.

- le signal-prix en étendant aux appareils électroménagers le dispositif du bonus-malus qui a déjà fait ses preuves pour l'automobile.

Le bonus-malus aurait une efficacité économique et écologique indéniable pour notre région et ses habitants : en effet, le remplacement des appareils électriques par les plus performants énergétiquement, permettrait à terme de diviser par 2 la consommation d'électricité spécifique des Alsaciens soit une économie de 120 euros par an et par ménage, mais permettrait aussi de gagner 918 Gigawattheures sur la région, soit environ 6% de la consommation électrique globale!

Décidées à obtenir dans les plus brefs délais ce bonus-malus, l'UFC-Que Choisir du Haut-Rhin et l'UFC-Que Choisir du Bas-Rhin ont saisi les conseillers régionaux et les parlementaires du département en leur demandant d'agir pour concilier économie d'énergie et économie financière.

Contacts presse :

UFC-Que Choisir du Haut-Rhin, 125 rue de Soultz, 68200 MULHOUSE
Danielle Luga - 03 89 57 63 00 - ufcquechoisir.hautrhin@gmail.com

UFC-Que Choisir du Bas-Rhin, 1a, place des Orphelins, 67000 STRASBOURG
Mélanie Louis - 09 81 75 54 03 (ligne directe) - com@ufc-quechoisir67.org